



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les services de l'État de Loir-et-Cher poursuivent la distribution de masques aux personnes vulnérables du département

Blois, le 5 juin 2020

Depuis le début de la crise sanitaire, les élus se mobilisent de manière exemplaire, sur le terrain, au contact des populations, face à l'épidémie de coronavirus. Plusieurs initiatives individuelles, collectives ou organisées par les collectivités, visant à produire et distribuer des masques grand public, ont été prises sur l'ensemble du département. Afin de les accompagner dans cette entreprise, les services de l'État de Loir-et-Cher participent à l'approvisionnement en masques depuis le mois de mai à destination des personnes vulnérables. Une nouvelle distribution de 65 500 masques a été réalisée cette semaine.

De nombreux dispositifs de distribution à la population ont été mis en œuvre. Pour s'assurer que chaque commune puisse mettre à disposition des masques à ses citoyens les plus fragiles, la préfecture a demandé en mai dernier à chaque maire de faire remonter ses besoins en masques grand public à destination des personnes vulnérables. Dans ce cadre, **40 000 masques chirurgicaux FFP1 ont été distribués le 11 mai dernier en Loir-et-Cher en lien avec le Conseil départemental.**

Une nouvelle dotation de **65 500 nouveaux masques en tissu réutilisables** a été reçue par les services de l'État en Loir-et-Cher, à destination de ce public vulnérable. Ces masques ont été distribués à tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) cette semaine.

A cette occasion, Yves Rousset, préfet de Loir-et-Cher, a rencontré les maires des 12 communes de la Communauté de communes de la Sologne des Étangs. **2 000 masques leur ont été remis le 4 juin au cours de cette rencontre.** Ces équipements de protection individuelle seront distribués à chaque personne vulnérable (isolées, faibles revenus) des communes concernées.

Par ailleurs, le président de la République et le Premier ministre ont souhaité que les collectivités locales soient soutenues dans l'achat de ces masques. Ainsi, il a été décidé que l'État prendrait en charge 50 % du coût des masques achetés à compter du 13 avril 2020, et ce jusqu'au 1er juin, dans la limite d'un prix de référence.

Au 3 juin 2020, le bureau des collectivités des services de l'État de Loir-et-Cher a instruit **39 demandes pour un montant total de 110 512, 81 euros** d'aide d'ores et déjà mises en paiement.

En détail :

La communauté de communes de la Sologne des étangs (8841 habitants) est composée des communes suivantes : Dhuizon, La Ferté-Beauharnais, La Marolle-en-Sologne, Marcilly-en-Gault, Millançay, Montrieux-en-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Saint-Viâtre, Vernou-en-Sologne, Veilleins, Villeny, et Yvoy-le-Marron.

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41